

# MASTER MEEF PREMIER DEGRÉ - PROFESSEUR DES ÉCOLES - À DISTANCE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Master (LMD)

**Domaine ministériel :** Sciences humaines et sociales

**Mention :** Premier degré

## Présentation

**Le master MEEF premier degré en enseignement à distance poursuit les mêmes objectifs de préparation au métier de professeur des écoles et aux épreuves du concours de recrutement** que le master MEEF premier degré mis en œuvre en présentiel sur les autres sites de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles. Ainsi les contenus, les séquences de formation professionnelle, sous la forme de stages en école primaire publique, et les débouchés offerts sont identiques.

Toutefois, seul le master 1<sup>re</sup> année est proposé par le S-EAD (Site EAD) de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles : pour le suivi du master 2<sup>e</sup> année, l'étudiant devra s'inscrire à l'ÉSPÉ de l'académie où il aura été recruté après réussite au concours CRPE.

## Objectifs

**La formation dispensée par le site EAD promeut des pratiques pédagogiques où l'activité des groupes d'étudiants est organisée autour de tâches individuelles et collaboratives, d'échanges collectifs synchrones et asynchrones.** Les étudiants disposent d'espaces de documents partagés, d'espaces de dépôt, de salles de séminaires dédiées aux travaux collaboratifs, de forums, chats, etc.

Les étudiants sont donc tenus d'accepter les contraintes d'organisation de cet enseignement :

- participation aux rencontres synchrones aux horaires indiqués : un planning (une journée et cours en soirée) est

### PLUS D'INFOS

**Formation à distance :**  
Obligatoire

communiqué en début d'année. La présence est obligatoire, l'absentéisme est sanctionné ;

- travail individuel et par groupes donnant lieu à un rendu régulier de travaux, évalués et notés. Les tuteurs assurent une veille du travail asynchrone.

Les supports des formations, les ressources et les situations à traiter sont communs à tous les groupes M1 MEEF en EAD. Chaque tuteur de chaque groupe disciplinaire prend appui sur ces supports pour mettre en œuvre la formation.

Le tuteur anime les rencontres synchrones (par chat), fait travailler les étudiants en asynchrone, leur demande des productions écrites, des messages sur forums, il répond également à leurs demandes.

La charge de travail nécessaire ne doit surtout pas être considérée comme inférieure à celle requise par une formation classique : 6h de rencontre synchrone équivaldront à 18h de travail. A priori on doit compter sur au moins six rencontres synchrones, d'une durée de 1h 15 chacune, par semaine.

Les épreuves terminales de chaque semestre se déroulent en présentiel, sur le site de Gennevilliers. Les étudiants EAD composent ainsi en même temps et avec les étudiants présentiels. Les examens durent trois jours à chaque session (janvier et avril/mai). Elles nécessitent que l'étudiant s'organise pour être présent.

## Savoir faire et compétences

N°	Compétences	Thèmes
1	Agir de façon éthique et responsable au sein de la structure de formation, des établissements et structures partenaires.	Déontologie
2	Maîtriser la langue française à l'écrit et à l'oral au niveau requis (enseignement supérieur) pour enseigner et communiquer	Maîtrise de la langue  Communication

3	Maîtriser les disciplines (français, mathématiques, histoire-géographie-instruction civique et morale, sciences expérimentales et technologie, langue vivante étrangère, éducation physique et sportive, pratiques artistiques et histoire des arts): avoir une connaissance approfondie des savoirs des disciplines enseignées à l'école et posséder une solide culture générale.	Disciplines de l'école. Polyvalence.  Culture générale
4	Concevoir et mettre en œuvre son enseignement : être capable d'assurer l'apprentissage effectif de tous les élèves dans le respect des programmes d'enseignement et du socle commun de connaissances et de compétences.	Didactique
5	Organiser le travail de la classe : être capable de prendre en charge une classe ou un groupe d'élèves, d'organiser le temps scolaire et d'adapter ses formes d'intervention et de communication aux types de situations et d'activités.	Pédagogie
6	Prendre en compte la diversité des élèves : différencier son enseignement en fonction des besoins et des difficultés des élèves; être capable de mettre en œuvre des dispositifs pédagogiques adaptés à des élèves en difficulté et en situation de handicap.	Pédagogie
7	Savoir pourquoi et comment évaluer. Tenir compte des évaluations dans son enseignement.	Évaluation
8	Maîtriser les technologies de l'information et de la communication pour enseigner et  Pratiquer au moins une langue vivante étrangère	TICE  Langue vivante

9	Travailler en équipe et coopérer avec les parents et les partenaires de l'école.	Travail en partenariat
10	Se former et innover : mettre à jour ses connaissances disciplinaires, didactiques et pédagogiques ; utiliser les apports de la recherche dans les domaines de l'enseignement.	Formation continuée

## Informations supplémentaires

Pour plus d'information sur le dispositif d'enseignement à distance proposé, la consultation du site web EAD est recommandée : <https://ead.u-cergy.fr>.

## Contenu de la formation

### Candidatures Rentrée 2019

Sur le site de l'ÉSPÉ de l'académie de Versailles : [www.espe-versailles.fr](http://www.espe-versailles.fr) - Rubrique "Candidatures ESPE - Rentrée 2019" accessible depuis la page d'accueil du site

## Conditions d'accès

**Master 1 - Critères principaux de choix : types de licences recommandées, EC/UE examinées prioritairement, expérience**

Obligatoirement : obtention d'une licence

. Licences retenues prioritairement :

. Licences en lien avec les disciplines enseignées à l'école primaire, licences en lien avec l'éducation (sciences de l'éducation, psycho...).

. Licences avec parcours pluridisciplinaire, licences avec module(s) de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement.

. Prise en compte de la mention et des notes obtenues à la licence

. Prise en compte de la lettre de motivation

## Pré-requis nécessaires

### Besoins matériels et logiciels

Le suivi de l'enseignement à distance requiert un dispositif technique adapté : ordinateur, imprimante, scanner et une connexion Internet offrant un débit de bonne qualité. L'étudiant doit disposer d'une suite logicielle de bureautique et posséder une bonne maîtrise du courrier électronique.

### Les candidatures éloignées

Les candidatures d'étudiants hors académie de Versailles sont acceptées sous réserve de mettre en place un système de convention avec les académies de résidence pour le déroulement des stages obligatoires. Il sera également nécessaire de vérifier la compatibilité de l'emploi du temps, et un éventuel décalage horaire, afin de participer aux rencontres synchrones.

### Les stages

Les deux stages d'observation et de pratique accompagnée (SOPA), l'un au premier semestre, l'autre au second semestre, sont obligatoires pour valider les enseignements du master. Un EC « stage » donne lieu à un accompagnement en préparation de chaque stage.

Les étudiants pouvant effectuer leur stage dans l'académie de Versailles se verront proposer un lieu proche de leur domicile ; ceux dont l'éloignement oblige à l'organisation du stage en dehors de l'académie de Versailles devront identifier une école publique, obtenir l'accord de sa direction ainsi que celui de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription afin

de garantir l'effectuation du stage dans la classe d'un maître formateur ou d'un maître d'accueil expérimenté.

**Attention** : les salariés devront prévoir de se libérer pendant les périodes de stages proposées ; il faut donc vérifier la disponibilité possible auprès de l'employeur.

## Insertion professionnelle

Secteur(s) d'activité (santé, énergie, enseignement...)	Enseignement. Éducation.
Métier(s)	Professeur des écoles.

## Composante

ÉSPÉ de l'académie de Versailles

## Responsable(s)

Fritsch Nathalie  
nathalie.fritsch@u-cergy.fr  
Tel. +33 1 39 24 20 83